



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Lancement de la Stratégie territoriale de l'abordabilité permanente du logement dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais : vers une sortie de crise de l'habitation et de l'abordabilité

Chelsea, 19 mai 2023 – La MRC des Collines-de-l'Outaouais a le grand plaisir d'annoncer l'adoption à l'unanimité de la Stratégie territoriale de l'abordabilité permanente du logement dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais par le conseil des maires lors de la séance tenue le 18 mai.

Cette initiative donne suite au rapport de l'enquête sur le logement et l'habitation réalisée par la [Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais](#) (TDSCO) en 2021 qui recommandait notamment l'élaboration d'une telle stratégie à l'échelle du territoire en vue de mieux outiller le milieu municipal, les acteurs de l'habitation et les citoyens dans la réalisation de projets résidentiels pour mieux loger les ménages à revenu faible ou modeste sur son territoire.

Cette stratégie vise à placer l'abordabilité du logement au cœur de notre programme politique en agissant en priorité sur trois axes :

- Accompagner des entreprises et soutenir des municipalités dans la production de logement abordable, social ou communautaire;
- Mobiliser et susciter l'engagement des forces vives du territoire;
- Contribuer à la réalisation de projets résidentiels qui comprennent une composante d'abordabilité ou hors marché.

Nouvelle offre de service de la MRC

L'offre de service de la MRC, qui est cohérente avec sa vision relative au développement territorial et à l'aménagement durable, est dirigée vers le soutien aux municipalités et orientée vers l'accompagnement des entreprises spécialisées dans la production de logement abordable, social ou communautaire. La MRC, en partenariat avec les municipalités, les entreprises et les citoyens, a pour rôle notamment d'identifier et de remédier aux difficultés susceptibles de nuire à la réalisation de projets répondant aux enjeux d'abordabilité.

Mesures municipales facilitatrices

Afin de répondre à cette crise, la MRC propose aux six municipalités de son territoire quelque 32 mesures municipales à mettre en œuvre ayant un impact sur l'environnement immobilier :

Ces mesures s'articulent autour des cinq champs d'intervention municipaux suivants :

- la réglementation d'urbanisme;
- la fiscalité municipale;
- le régime foncier municipal;
- le financement municipal;
- la gouvernance municipale.

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la MRC publie ce document de référence incontournable pour la planification et la prise de décision. Il s'agit également d'un coffre à outils adaptable à la réalité de chacune de nos municipalités. Nos efforts et investissements pour résoudre ensemble le problème d'abordabilité du logement généreront des retombées durables et conséquentes qui bénéficieront aux collectivités de tout notre territoire et aux générations à venir. »

Marc Carrière, préfet, MRC des Collines-de-l'Outaouais

-30-

POUR INFORMATION

Marc Carrière

Préfet

MRC des Collines-de-l'Outaouais

216, Chemin Old Chelsea, Chelsea (Qc) J9B 1J4

[819-664-7130](tel:819-664-7130)